



LES CONGES : 2 semaines à Noël / 1 semaine à Pâques

LA FORMATION :

Les personnes ayant le module 1 à valider font leur rentrée en septembre, les autres commençant par le module 2 la rentrée est en octobre.

TARIFS ET INSCRIPTION

Titulaire du DEAP : 3528 € TTC

Diplôme d'ambulancier : 4200 € TTC

Titulaire du DEAVS ou mention complémentaire d'aide à domicile : 3864 € TTC

Titulaire du DEAMP : 3696 € TTC

Assistant(e) de vie aux familles : 4032 € TTC

11 impasse Chervier, 71600 Paray-le-Monial

Téléphone : 03 85 88 43 61

Télécopie : 03 85 88 43 01

✉ : aurelie.macary@ch-paray.fr



INFORMATIONS épreuves de sélection

FORMATION AIDE-SOIGNANTE

Pour les candidats titulaires :

- du diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture DEAP
- Du diplôme d'ambulancier ou certificat de capacité d'ambulancier
- Du diplôme d'Etat d'auxiliaire de vie sociale DEAVS
- De la mention complémentaire d'aide à domicile
- Du diplôme d'Etat d'aide-médico-psychologique DEAMP
- Du titre professionnel d'assistant(e) de vie aux familles

(6 places)

Pré-inscription + dossier téléchargeable sur

www.ifs-i-fas-paray.fr

À partir de janvier de chaque année.

(dépôt des dossiers au secrétariat chaque mercredi ou par voie postale avec accusé réception jusqu'à la date de clôture, cachet de la poste faisant foi)



SELECTION SPECIFIQUE

La sélection pour l'entrée en IFAS se compose de 2 épreuves :

- **1^{ère} épreuve** : une sélection sur dossier (admissibilité)

Elle se fait à partir de l'analyse des pièces à fournir :

- Curriculum vitae
- Lettre de motivation
- Les attestations de travail avec appréciations (si les attestations ne présentent pas d'appréciations, le candidat devra fournir une appréciation rédigée, sur papier libre, par son employeur)
- La photocopie des titres ou diplômes

- **2^{ème} épreuve** : entretien (admission)

Elle se fait dans le cadre d'un entretien individuel avec un formateur et un professionnel, et dure 20 minutes.

- **1^{er} temps** : le candidat présente son parcours professionnel
- **2^{ème} temps** : le jury engage un échange avec le candidat sur la base de son dossier afin d'évaluer l'intérêt du candidat pour la profession d'aide-soignante et sa motivation.

Pour les candidats titulaire du diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture DEAP

Module 1	4 sem. de cours / 140 h	4 sem. de stage / 140 h
Module 3	5 sem. de cours / 175 h	8 sem. de stage / 280 h

Si les 3 compétences (2 et 3) sont validées = obtention du DEAS

Pour les candidats titulaires du diplôme d'ambulancier ou certificat de capacité d'ambulancier

Module 1	4sem. de cours / 140 h	4 sem. de stage / 140 h
Module 3	5 sem. de cours / 175 h	8 sem. de stage / 280 h
Module 6	1 sem. de cours / 35 h	2 sem. de stage / 70 h
Module 8	1 sem. De cours / 35 h	/

Si les 3 compétences (1, 3, 6 et 8) sont validées = obtention du DEAS

Pour les candidats titulaires :

- **Du diplôme d'Etat d'auxiliaire de vie sociale DEAVS**
- **De la mention complémentaire d'aide à domicile**
- **Du diplôme d'Etat d'aide-médico-psychologique DEAMP**
- **Du titre professionnel d'assistant(e) de vie aux familles**

Module 2	2 sem. de cours / 70 h	4 sem. de stage / 140 h
Module 3	5 sem. de cours / 175 h	8 sem. de stage / 280 h
Module 6	1 sem. de cours / 35 h	2 sem. de stage / 70 h
Module 8	1 sem. De cours / 35 h	/

Si les 3 compétences (2, 3, 6 et 8) sont validées = obtention du DEAS